

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2015

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : Pascal PELINSKI, David CARABIN, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY.

Procurations : Pascal PELINSKI à Marie-José AMAH
David CARABIN à Bertrand KLING
Catherine CHOTEAU-LESNES à Sylvaine LIVOLSI
Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL-TARNUS

Secrétaire de séance : Corinne MARCHAL-TARNUS

Date convocation : 30 janvier 2015

N°2015-004

Objet : Admissions en non valeur

Rubrique : 7.10

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée, que suite à des états de titres irrécouvrables suite à des décisions de la commission de surendettement prononçant une décision d'effacement des dettes, Monsieur le Trésorier d'Essey-lès-Nancy, demande d'admettre en non-valeur les titres suivants :

- titre n° 2012-252 pour un montant de 28,04€ correspondant à une participation parentale au périscolaire et à la restauration scolaire ;
- titre 2010-728 pour un montant de 162,28€ correspondant à une participation parentale à la restauration scolaire.

Les crédits correspondants seront prévus au budget prévisionnel 2015 de la commune.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 21 janvier 2015,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** les admissions en non-valeur demandées.



Le Maire,
Bertrand KLING